

## **La Compagnie générale des Oléagineux tropicaux (CGOT) en Casamance**

En 1947, le Commissariat au Plan français décida de lancer des opérations à grande échelle de production mécanisée intensive d'oléagineux tropicaux, afin de faire face à la pénurie en corps gras alimentaires qui sévissait alors. Ainsi fut créée la CGOT (Compagnie générale des oléagineux tropicaux). Des actions furent implantées sur divers sites (Gabon, Congo, Madagascar) mais celle mise en place en Casamance avec l'arachide fut de loin la plus importante, consommant environ 75% des crédits. On adopta le « modèle américain » de production mécanisée intensive fondée sur le labour, à l'instar du « Groundnut Scheme » lancé par le Royaume-Uni au Tanganyika à la même époque, sans plus de succès. L'opération fut conduite sans aucune implication du paysannat casamançais (sauf sous forme de main-d'œuvre salariée) ni même des services locaux de recherche et de développement. Une participation du secteur privé était prévue, mais aucune société ne s'y hasarda au Sénégal. La direction de la CGOT fut confiée à un diplômé de Sciences politiques, à un polytechnicien et à un officier de marine directement responsable de l'opération Casamance. Tout le personnel d'encadrement était constitué d'expatriés recrutés pour la circonstance. Une assistance technique fut requise des USA, d'où fut également importé un matériel de labour mis au point pour travailler les sols limoneux de Géorgie ameublés par deux siècles de culture. La plantation fut installée dans une zone de savane boisée, latéritique, peu peuplée, à proximité de la ville de Sédhiou. Pour abattre la végétation naturelle, on attela la chaîne d'ancrage du paquebot "Normandie", récupérée à New York, tractée aux deux bouts par de puissants engins. Des labours profonds furent effectués, ce qui eut pour effet de détériorer très rapidement un matériel inadapté, de provoquer une érosion considérable et de détruire la mince couche superficielle de sol fertile. L'opération arachide fut abandonnée et diverses tentatives de reconversion eurent lieu, sans grand succès, jusqu'en 1962. L'entreprise de la CGOT en Casamance se termina par un cuisant échec dont les conséquences financières ne furent jamais éclaircies. Le site fut ensuite occupé, très partiellement, par un point d'appui d'expérimentation multilocale (Papem) mis en place par l'Irat et repris par l'Isra.

Robert Schilling (Adac) Mars 2018

Indications bibliographiques :

- **The case of the CGOT sector, Sedhiou (Casamance).** Étude FAO 1982, d'après les travaux de M. Borget, IRAT
- **René TOURTE : Histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone. Vol. 3.** 6 volumes disponibles en ligne sur le site des archives de la FAO.

